



DECISION

normant/Toctrol-d'un mandat spécial

Minoriane Claude CCMMAN

NF 26 56

LE PRESIDENT DE LIMOGES HETROPOLI

WD by Code general day collectivities benitoriales at notamment les articles USCE-2 USCE-05 USCE-4-et USCE-05 WD to deliberation of 4.2 du conseil communautaine du 27 par 2014 relative à la déleg

Ye de contradication de la contradication de la contradication de la contradicación de la con

COMEDIBIANT que la Code parend des collectivides territoriales précéd que les finations de Producti. Non-Précédent la consention communitation derivant des medicarrement des finis que nécessite finationier des mandais spéciales. COMEDIBIANT que le displacement de fination clause COMENDIA INTELES (III) execusiva finicipal de la communitation de la consention définies par la délibération suivaire.

Artible I.: De confirme le carrectione de mandat spécial au déplacement de Monateur Glaud COMPACN au « Balon intermetional de l'Agriculture 2025 » au Paro des Depositions-Port de Versailles (PARIS-D'IQ) le 36 février 2025.

Article 2: D'autoriser. à l'idu concernit le remboursement des frais résilierses solicierses jour l'exercice du mandat opécial sur présentation de l'intégralité de justificatifs de dépenses exposées.

Article 3: La presente décision geut faire l'objet d'un recours devant le tribuni administratif de l'images dans le délai de dous mois à compter de sa date de publication. Article 4: Monsieur le directiour général des services et Monsieur le trésorier sont chargés

East & Component

Public le 34 février 20

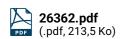
CATALONIA MARKATANA



## **DÉCISION**

## Décision concernant l'octroi d'un mandat spécial à Monsieur Claude COMPAIN

1 DOCUMENT - Publié le 24 Février 2025



**≛** TÉLÉCHARGER